

Service de l'Espace Rural, OCA

<p>Qui sommes-nous?</p>	<p>Le service de l'espace rural est l'un des quatre services de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature. Ses missions sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protéger la zone agricole et assurer la viabilité des espaces ruraux - Rétribuer les prestations d'intérêt public des exploitants - Promouvoir l'élevage et l'estivage de proximité - Favoriser la biodiversité, la préservation des ressources naturelles et la qualité du paysage - Assurer la prise en compte de l'agriculture dans les différentes politiques publiques, notamment en matière de planification et d'aménagement du territoire - Préavisier sur les demandes d'autorisations de construire en zone agricole ainsi que tous les projets qui ont un impact sur cette zone (projets de renaturation de rivières et de remblayage par exemple) - Instruire des demandes de financement (crédits d'investissement, aides aux exploitations, améliorations structurelles et foncières) - Soutenir les projets de développement régionaux et d'agriculture urbaine
<p>Rôle en matière de produits phytosanitaires</p>	<p>Le service de l'espace rural s'occupe notamment de soutenir l'amélioration des structures de production par l'octroi de contributions dédiées (appareils de pulvérisation, système de rinçage automatique, place de lavage/remplissage avec bioépurateur, etc.), mesures inscrites dans le rapport cantonal afin de limiter les risques de contamination. Le service de l'espace rural est également impliqués dans le projet Agroforesterie; ce projet pilote vise à promouvoir l'agroforesterie moderne, qui doit avoir un impact direct sur la diminution de l'utilisation des PPh à travers la mise en place de méthodes alternatives contre les ravageurs.</p>
<p>Mesures entreprises en 2020</p>	<p>17a, 17b, 21, 29a</p>
<p>Lien Sites internet utiles</p>	<p>https://www.ge.ch/organisation/ocan-service-espace-rural</p>